

Compte-rendu de la Formation spécialisée du mardi 17/06/2025



La Formation Spécialisée s'est tenue le 17/06/2025.

La séance débute par la présentation de la nouvelle infirmière du département, Madame MUSCIA Sabine, qui a débuté son activité depuis le 1^{er} avril 2025.

1) Validation des procès verbaux :

Les PV des instances des 16 juillet, 8 octobre et 13 décembre 2024 ont été approuvés par l'ensemble des organisations syndicales.

2) Point sur l'enveloppe budgétaire locale et régionale 2025 :

Le budget régional dédié à la formation (premier secours, gestes qui sauvent, manipulation d'extincteurs, gestion de conflits, etc.) fait état d'un reste à dépenser de 2 500 € sur les 32 159 € engagés.

Monsieur Garnier a émis l'idée qu'une ou plusieurs formations en santé mentale soient mises en place avec ce solde.

En effet, la Directrice Générale a récemment annoncé des mesures sur le plan national, en rappelant que « l'importance de la santé mentale des agents est primordiale ».

L'enveloppe locale dispose encore de 28 945,96 € à dépenser sur les 100 050 € engagés, soit 82 € par agent.

Le budget est approuvé par l'ensemble des organisations syndicales.

3) Plan annuel de formation pour avis :

Le plan annuel de formation comprend 7 sessions de premiers secours citoyens sur Strasbourg, Saverne, Sélestat et Molsheim.

5 sessions de « sensibilisation aux gestes qui sauvent », anciennement dénommées formations de santé et sécurité au travail (SST), ont lieu sur les sites de Simonis, du SDEA, de Wissembourg et d'Erstein.

Trois formations manipulation des extincteurs sont prévues sur les sites de Sélestat, de Haguenau et à la DRFIP.

Deux formations ont été annulées faute de candidats suffisants (conduite en conditions difficiles ainsi que la formation manipulation d'extincteurs à Strasbourg).

La direction rappelle que les agents ayant participé à des formations SST, doivent à présent basculer sur la formation premiers secours citoyens (PSC).

Pour avis : Le plan de formation 2025 est approuvé.

4) Préconisation du médecin du travail sur le télétravail :

Pour l'instant, il n'y a eu qu'une seule préconisation de télétravail faite par le médecin du travail qui a été modifiée par la direction, c'est à dire pour laquelle la direction n'a pas suivi la préconisation et n'a accepté que partiellement la demande de télétravail.

5) Point sur les travaux en cours et actualité de la Cité administrative :

- La direction a obtenu la garantie concernant les financements pour le déménagement de la Trésorerie des Hôpitaux Universitaire de Strasbourg au 35 avenues des Vosges à partir de mi-2026.

Selon le scénario actuel, le service occuperait l'aile de la rue du Général Frère ainsi que celle du 1^{er} étage.

- Strasbourg : la mise en place de stores à l'étage de la formation professionnelle au 35 avenue des Vosges sera effective courant juillet 2025.

- Le SDEA a déménagé début juin 2025 dans les locaux de l'ancien concierge.

- Haguenau : la rénovation énergétique du site est suspendue, faute de financement.

- Molsheim : des travaux concernant le rack à vélo sont prévus ainsi que l'implantation de parasols.

L'éclairage du parking va être réalisé par le propriétaire (le devis a été signé).

- Cité administrative : Les agents ayant été en contact avec un risque d'exposition à l'amiante devront rédiger des attestations de présence dans des lieux contaminés par de l'amiante. La direction est en cours d'analyse de la situation.

Il s'agit d'une exposition ancienne, survenue il y a trois ans. L'amiante a été découvert bien plus tard.

Le risque d'exposition est toutefois extrêmement faible, car le type d'amiante utilisé n'est pas ou est extrêmement peu volatile.

6) Actualité du SGC Erstein et enquête à la trésorerie de Bischwiller, pour information :

- Le rapport de l'enquête menée par un prestataire, et concernant la trésorerie hospitalière de Bischwiller, sera rendu début juillet et fera l'objet d'une restitution auprès des syndicats à l'occasion d'une réunion ultérieure.

- Actualité récente du site d'Erstein : l'ancien responsable du SGC d'Erstein est promu au PRS de Strasbourg.

A Erstein, l'intérim sera réalisé par un Inspecteur, en attendant une nomination.

La CFTC se joint à Solidaire qui fait remarquer que la communication sur cette nomination au PRS n'a pas été faite auprès des organisations syndicales.

Monsieur Garnier rappelle que les choix de nomination sont une décision de la direction et qu'aucun syndicat ne saurait interférer dans les nominations.

La CFTC précise qu'il ne s'agit pas de la nomination en elle-même dont il est question, mais de l'information sur cette nomination, qui aurait pu être communiquée aux OS avant publication, compte tenu de la situation (plusieurs fiches de signalement).

La CFTC restera vigilante sur le futur management et sur les conditions de travail des agents au PRS.

7) Accidents de service et Fiches de signalements :

4 accidents de travail sont à déplorer (3 accidents de trajet et un accident de service).

15 nouvelles fiches de signalements ont été recensées en deux mois, dont trois en interne.

Rappel : l'ensemble des fiches de signalement sont consultables par les organisations syndicales, uniquement si l'agent coche la case d'envoi au OS.

8) Note sur les orientations ministérielles 2025 en matière de santé et de sécurité au travail:

La note d'orientation ministérielle en matière de santé et de sécurité au travail pour la période 2025 et 2026 a été présentée au OS.

Les axes de travaux de cette note sont :

- conforter une politique ambitieuse en matière de santé-sécurité au travail, en renforçant les acteurs de prévention,
- recenser et développer les offres de formations ainsi que mettre en place des kits
- agir sur l'organisation du travail pour améliorer les conditions de travail,
- prévenir les risques de désinsertion professionnelles,
- agir en faveur de la préservation de la santé mentale.

Bien que cette note ne soit pas en soi discutable sur le fond, la CFTC déplore un manque de moyens humains dans toute la chaîne de prévention. Il n'y a par exemple qu'un seul médecin du travail pour le département.

De plus, ce ne sont pas simplement des formations ou des kits distribués aux chefs de service qui vont suffire à régler les problèmes de santé au travail, mais plutôt des actions réelles et concrètes sur le terrain, impulsées par la direction, en collaboration avec les chefs et service, et en lien avec les organisations syndicales.

Il est à déplorer que nombre de chefs de service ne sollicitent jamais les agents dans les prises de décisions ou dans l'organisation d'un service. D'autre ne prennent même jamais le pouls de leur service.

Les kits et outils ne peuvent qu'aider à améliorer la communication ou le suivi, mais ils ne régleront jamais une situation délétère.

Monsieur Garnier nous informe que la direction va être attentive et va travailler sur le sujet. Il partage également l'avis sur le manque de moyens humains dans la gestion de la prévention.

7) Exercice d'évacuation :

La direction se fixe l'objectif d'un exercice d'évacuation par semestre et par site.

Suite au dernier exercice d'évacuation, une campagne de mise à jour des affichages est en cours.

Le sas d'entrée situé au 35 avenue des Vosges ne présente, pour l'instant, aucun problème d'évacuation.

Dans la globalité, les exercices d'évacuation se déroulent dans de parfaites conditions, exception faite de la non participation à ces exercices des entreprises extérieures.

Il est rappelé qu'il est formellement interdit de fumer sur les lieux de rassemblement, car le risque de fuites de gaz est réel.

8) Questions diverses :

- Récemment, les agents du site de Molsheim se sont retrouvés bloqués devant la porte le matin, faute d'avoir des clés pour ouvrir.

La Direction rappelle que l'installation d'une boîte à clés ne saurait être mise en œuvre pour des raisons de sécurité.

Cette situation va faire l'objet d'un suivi par le gestionnaire de site, pour que cette situation ne se reproduise plus.

Monsieur DAAS indique que les agents qui resteraient bloqués devant le site, doivent se voir re-créditer des minutes supplémentaires. Un rappel auprès des chefs de service a été fait sur ce point.

- La note nationale annonçant la restructuration des PCE est parue. La Direction s'étonne de recevoir une note aussi directive. À ce jour, aucune réorganisation ne sera mise en place avant le 1^{er} septembre 2026, afin d'être en adéquation avec le calendrier RH. Des éclaircissements sont attendus en fin d'année.

- Concernant les arrivées de personnel dans le département, le Directeur admet que la situation sera compliquée à la rentrée 2025. Des gels de postes dans les mutations seront inévitables afin d'éviter des taux de vacance allant jusqu'à 30 % dans certains services.

- Trésorerie Strasbourg Amendes : l'affluence des usagers est plus importante que prévu avec notamment 15 à 25 personnes par jour venant pour obtenir des bons de secours. Les effectifs ne sont pas en adéquations avec la charge de travail. Les agents ne sont plus en capacité de traiter les tâches courantes.

La Direction assure que la situation est analysée avec une grande attention. Un travail va être entrepris avec la mairie afin de solutionner le problème de la venue du public, concernant les bons de secours (virement dématérialisé ?)

- Chaleur dans les locaux : la direction rappelle qu'un parc de climatisations et de ventilateurs est disponible (ventilateurs USB , sur pied, climatiseur collectif).

- Erstein : le site d'Erstein et notamment le SGC ne dispose pas d'assez de climatisation pour couvrir la surface.

La direction rappelle qu'en cas de manquement de moyens de rafraîchissement, il convient au chef de site de faire un GestSupp.

- La Trésorerie Amendes va être équipée de climatisation, la commande est en cours chez le fournisseur.

- La direction annonce l'arrivée d'une nouvelle assistante sociale au 2 juillet 2025.

- Trottinette : De nouvelles fiches concernant la sécurité des batteries de trottinettes et de vélos dans les bureaux, viennent d'arriver de la centrale et vont être diffusées.

C'EST GRACE AUX INFORMATIONS QUE VOUS NOUS FOURNISSEZ DANS CHACUN DE VOS SERVICES, QUE NOUS POUVONS RELAYER ET POURSUIVRE NOTRE TRAVAIL SUR LES PROBLÉMATIQUES DE LA DGFIP.

MERCI !

